

tule «Projections des ressources de main-d'œuvre et fonds de recherche, 1968-1972». Si vous vous occupez de domaines spéciaux qui relèvent du Conseil national de recherches, cette étude vous donnera peut-être une idée des subventions qui seront à votre portée en 1972. Enfin, une autre étude publiée sous les auspices du Secrétaire d'État intitulée «Dépenses fédérales pour la recherche et le monde universitaire—1966-1967, 1967-1968».

Sans vouloir faire de publicité pour notre comité, j'aimerais vous dire que si vous n'avez pas reçu les rapports de nos délibérations jusqu'à présent, vous n'aurez qu'à communiquer avec le secrétaire du comité, M. Savoie, et je suis certain qu'il pourra vous remettre toute la série des fascicules et si vous êtes en vacances, vous trouverez certainement le temps de parcourir les 5,000 ou 6,000 pages du compte rendu. Après cette lecture, vous serez peut-être en mesure d'ajouter une deuxième, peut-être même une quatrième annexe à votre mémoire. J'espère que votre texte final nous parviendra avant la publication de notre rapport.

Disons encore une fois que nous avons apprécié cette semaine. J'espère que toutes les universités qui n'ont pas un conseil de recherches verront à établir ce conseil ou ce comité très bientôt et à élargir le mandat de ces organismes, afin que les professeurs de chaque université puissent avoir l'occasion d'exposer leurs propres problèmes de recherche au gouvernement fédéral et aussi, comme je l'ai dit, de faire le plus grand usage possible de la politique scientifique. De plus en plus, la politique scientifique dans notre pays deviendra, à toutes fins utiles, une chose indivisible car ce qui se passe dans l'industrie devra être examiné à la lumière de ce qui se passe dans les universités ou au gouvernement. J'espère que nos réunions de cette semaine donneront naissance à des mouvements de cette nature dans nos universités afin que lorsque notre comité, ou un autre comité du Sénat, continuera d'examiner la vie scientifique au Canada, nous soyons en mesure de maintenir un contact permanent avec vous pour obtenir une vue d'ensemble de l'effort scientifique du pays. Si nous réussissons, ce sera très utile pour le Parlement du Canada, pour nos universités et pour le progrès de notre pays.

J'espère que vous ne m'en voudrez pas pour ce petit discours, et revenons maintenant à nos travaux.

Honorables sénateurs, je suis heureux de vous dire que M. Macdonald et M. Dupré ont eu l'obligeance de revenir à Ottawa pour siéger avec nous cet après-midi.

Notre séance prendra peut-être l'allure d'une discussion libre, car les membres du comité ont déjà eu le temps d'examiner plusieurs des recommandations de ce groupe d'étude. Par ailleurs, il se peut que les membres de notre comité se contentent d'écouter et que nous assistions à une sorte de colloque entre nos deux invités et les universitaires qui sont présents.

Monsieur Macdonald, aimeriez-vous dire quelques mots d'introduction?

**M. J. B. Macdonald (Vice-président exécutif, comité des présidents des universités de l'Ontario):** Merci, monsieur le président Honorables sénateurs, je n'ai pas l'intention de faire d'observations générales au sujet du rapport, car ce que j'avais à dire figure déjà dans le compte rendu de vos délibérations de la semaine dernière auxquelles nous avons eu le privilège d'assister. Il n'y aurait donc pas grand-chose à jouter.

Mais si vous me le permettez, j'aimerais revenir brièvement sur vos propres propos d'introduction, monsieur le président, pour me faire le porte-parole du monde universitaire et applaudir à votre proposition d'un dialogue constant entre le Sénat et les universités du Canada. Bien sûr, je vous ai entendu dire que pour certains politicologues, le Sénat canadien est une institution dépassée, mais je tiens à vous assurer que les membres des facultés universitaires ont l'habitude de faire partie des sénats d'institutions qui sont du passé, de sorte que nous sommes un peu dans le même bateau. De toute façon, il me semble et je suis certain que les membres du monde universitaire qui sont ici cet après-midi seront d'accord avec moi, qu'un dialogue permanent entre le Sénat du Canada et les universités ne pourrait avoir que du bon.

J'aimerais ajouter une chose, avant d'être sur la sellette pour affronter les questions des distingués universitaires qui sont parmi nous, et c'est pour revenir, encore une fois, sur vos observations. Vous avez dit que le Parlement du Canada devrait avoir à s'occuper de ces problèmes et c'est là une idée maîtresse de notre rapport. Nous pensons, et j'espère que nous avons exprimé notre opinion bien clairement, que les objectifs du Canada sont ou devraient être déterminés politiquement et que la façon dont la science et la technique